

1- La très étrange transaction de 170 millions d'euros entre Areva et M. Bolloré

2 octobre 2017 / [Émilie Massemin \(Reporterre\)](#)



En 2003, Areva aurait pu acquérir l'usine de pièces nucléaires du Creusot pour une bouchée de pain. Il a préféré l'abandonner à Michel-Yves Bolloré, et lui racheter trois ans plus tard pour 170 millions d'euros. Au coeur de la tractation, une usine d'où sont sorties des pièces défectueuses de l'EPR de Flamanville...

Sur la terrasse du petit restaurant cannois flotte une agréable odeur de poisson grillé. De l'autre côté de la palissade, la plage ensoleillée s'égaye des rires des estivants. Mais Jean-François Victor a la mine sombre. L'élégant septuagénaire roule une ciga-

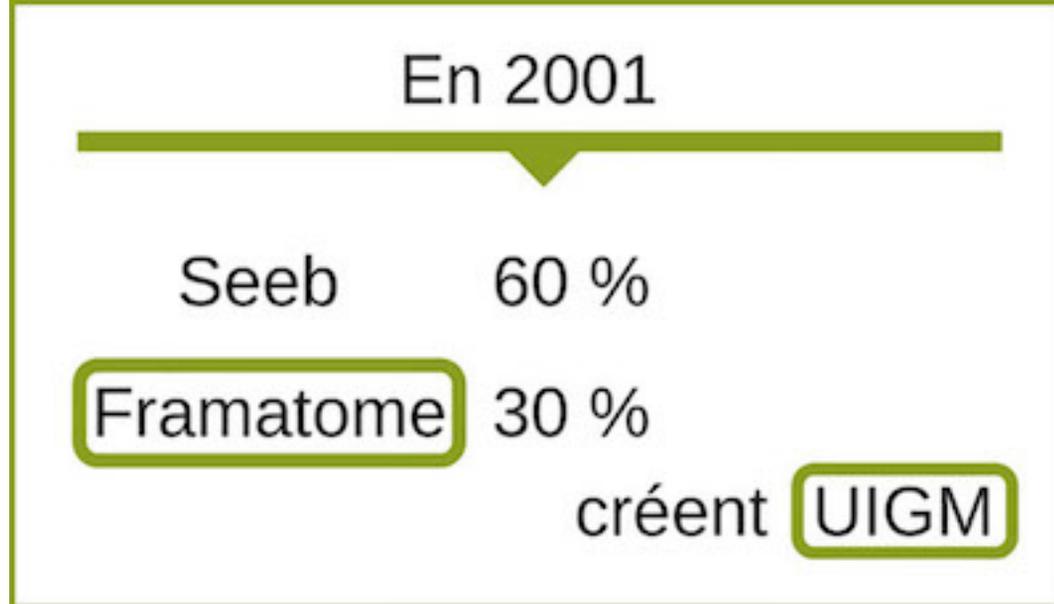
rette et fait défilier une nouvelle fois toute l'histoire : le rachat en 2006 par Areva (dont l'État est actionnaire à plus de 95 %) de l'Unité industrielle de grande mécanique (UIGM) du Creusot (Saône-et-Loire) pour 170 millions d'euros, alors qu'Areva aurait pu l'acquérir pour une bouchée de pain trois ans plus tôt. Grand bénéficiaire de ce pactole, Michel-Yves Bolloré, frère aîné de Vincent et propriétaire de l'UIGM depuis 2003 : en revendant l'affaire à Areva, il a empoché plus de quinze fois sa mise de départ.

Comment le groupe nucléaire a-t-il pu se lancer dans une opération aussi ruineuse ?



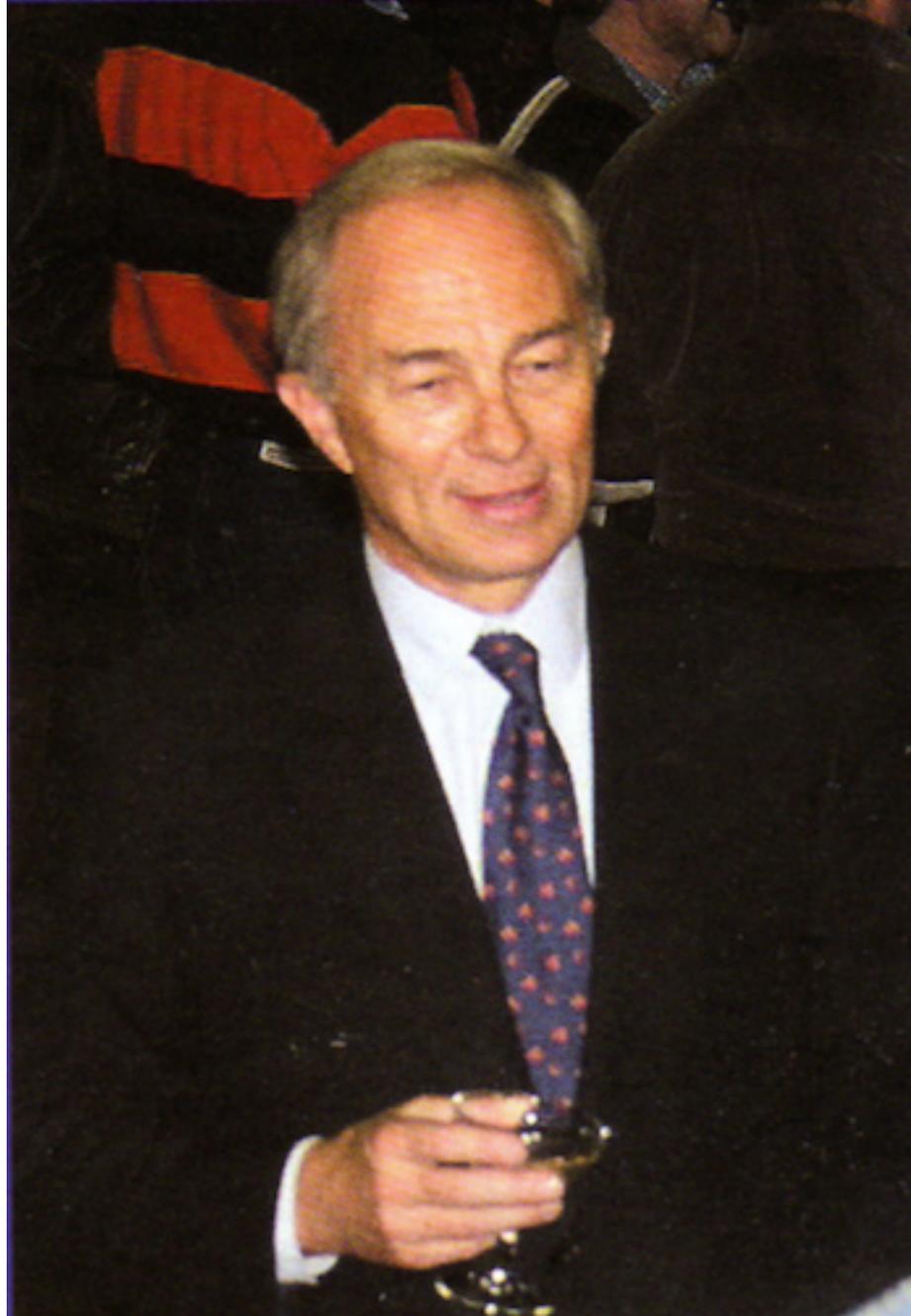
Jean-François Victor.

Reprenons cette intrigante histoire, qui retentit aujourd'hui avec les défauts de fabrication des pièces du réacteur EPR. En 1999, Framatome, qui allait se fondre dans Areva en 2001, possède au Creusot une activité d'usinage, dont il cherche à se débarrasser. C'est dans cette usine que se déroule la dernière étape de la fabrication d'une pièce nucléaire après la coulée du lingot et le forgeage. Framatome se rapproche alors de la société Seeb [1], basée en Saône-et-Loire. En 2001, Framatome et Seeb créent ensemble l'UIGM. Seeb en détient 60 % du capital et Framatome, devenu Areva, en conserve 30 %.



Mais très vite, les difficultés s'accumulent. En septembre 2002, l'UIGM accuse plus de 200.000 euros de perte nette. Jean-Claude Lajugie, PDG de Seeb et dirigeant l'UIGM, décide de passer la main. Il se tourne vers France Essor, dirigé par Michel-Yves Bolloré. France Essor s'est implanté en Saône-et-Loire en 2000 en rachetant deux sociétés industrielles du département, la Sfar et la Civad.

M. Lajugie avait déjà eu affaire à M. Bolloré moins de deux ans auparavant. « *La Sfar avait été un concurrent pour le rachat de l'UIGM, et un candidat malheureux* », dit-il à *Reporterre*. « *Il n'avait pas digéré le fait que nous ayons remporté l'affaire.* » M. Lajugie se souvient d'un épisode en particulier : au moment de l'appel d'offres pour le rachat, « *alors qu'il y avait en lice la Sfar et Seeb, c'est-à-dire Bolloré et moi, Bolloré a voulu que nous déjeuner pour me connaître et voir comment j'envisageais les choses. Tout doux, tout miel, il m'a simplement expliqué que je ne faisais pas le poids pour garder cette entreprise, que j'étais un petit garçon et qu'il fallait que j'abandonne !* » Heureusement pour M. Lajugie, « *l'ancien directeur du Creusot, qui faisait partie du directoire de Framatome, était un gars bien. C'est avec lui que j'avais négocié le plan de cession. Il a fait ce qu'il fallait et a écarté l'offre de Bolloré. C'est quand ce monsieur est parti à la retraite que tout est parti en couille* ».



Michel-Yves Bolloré.

Le nom de Michel-Yves Bolloré réapparaît en 2002, alors que l'UIGM est dans la tourmente, faute d'un volume de commandes suffisant. M. Lajugie se retourne alors vers Michel-Yves Bolloré : *« Je me suis dit qu'il valait mieux m'allier avec mon concurrent plutôt que de s'entretuer. »* Il s'en mordra les doigts. *« Le lendemain de la vente, Bolloré m'a assigné au tribunal mais le tribunal l'a rejeté. Il avait aussi assigné l'ancien propriétaire de la Sfar, qui a dû lui rendre la moitié de l'argent de la vente au motif que les machines n'étaient pas en conformité. C'est sa méthode : mettre sous l'eau la tête des gens. »*

Quand Bolloré met la main sur l'UIGM pour 9.000 euros au lieu de 250.000

Le protocole de cession (à télécharger ci-dessous) est signé le 19 décembre 2002 par MM. Bolloré et Lajugie. France Essor devient l'actionnaire majoritaire de l'UIGM en acquérant 9.000 actions pour un montant de 9.000 euros, *« alors que les 9.000 actions cédées valaient 250.000 euros »*, raconte M. Lajugie à l'hebdomadaire régional *La Renaissance*, en août 2003 (voir ci-dessous).



« L'affaire UIGM ou le monde impitoyable des affaires... », La renaissance, 8 août 2003

« J'ai cédé l'entreprise pour le franc symbolique parce que ce qui m'intéressait, c'était de ne pas créer de misère sociale et de préserver les soixante-cinq emplois » précise-t-il à *Reporterre*. A la suite de cette transaction, Seeb ne détient plus que 15 % des parts de l'entreprise ; Areva, lui, en conserve 30 %.



Protocole de cession d'actions UIGM



Procès-verbal de l'assemblée générale mixte du 10 janvier 2003

M. Bolloré nomme alors Jean-François Victor PDG de l'UIGM. Où l'a-t-il rencontré ? À... la messe. En 2000, les deux hommes fréquentaient la paroisse Saint-Honoré-d'Eylau, dans le XVI^e arrondissement de Paris. « *Nous assistions à la même messe matinale. Comme je traversais une mauvaise passe, Bolloré m'a aimablement proposé un*

bureau au siège de France Essor, au 80 avenue Victor Hugo, à Paris », se souvient le septuagénaire. « Compte tenu de ma situation et du contexte de notre rencontre, j'avoue ne m'être posé aucune question sur les motivations de cette générosité. Nous avons noué des relations fort sympathiques. Quelque deux ans plus tard, il m'a demandé comme un service de présider une entreprise au Creusot dans laquelle il était en train d'investir. » La situation de l'usine n'est pas brillante, même si le bilan de l'entreprise ne présente pas de signes alarmants. M. Victor accepte et s'attelle à la tâche.



L'église Saint-Honoré d'Eylau, à Paris.

« J'ai progressivement compris que je n'étais qu'un gérant de paille, manipulable en raison de ma situation. Le contrôle m'a échappé et je ne pouvais qu'en constater l'irrégularité. Il me fallait assister passivement à la mise en difficulté de la trésorerie par une avalanche de commandes – voitures, un an d'avance d'huile... – qui auraient pu être étalées dans le temps. Je participais à des réunions téléphoniques tous les quatre jours, avec Michel-Yves Bolloré et deux autres personnes qui, sur place, exécutaient les directives pour l'organisation de l'impasse de trésorerie et partageaient avec moi la signature des chèques. »

Une cessation de paiements « artificielle »

La manœuvre n'a pas échappé au précédent principal actionnaire de l'UIGM : « En jan-

vier 2003, l'entreprise avait des fonds propres et elle avait encore une trésorerie de 200.000 ou 300.000 euros, puisque j'avais fait des emprunts par billets mobilisables, amortissables sur cinq ans, à la banque. Ils ont organisé la faillite. La première chose qu'ils ont faite, c'est de se fâcher avec les banques, de telle manière que les billets de trésorerie qui étaient accordés à la société ne soient pas tirés. Donc ils se sont retrouvés en cessation de paiement artificielle. »

Pour M. Victor, le but de la manœuvre est limpide : « *Bolloré voulait se débarrasser des autres actionnaires, Areva et Seeb, en conduisant l'entreprise au dépôt de bilan pour en permettre la reprise pour un montant symbolique. J'étais le prête-nom de cette captation.* »

Dès fin février, la trésorerie de l'UIGM est exsangue. La société a perdu 770.000 euros en quelques mois. Le 28 mars 2003, une assemblée générale extraordinaire est réunie pour décider de la recapitalisation de l'entreprise à hauteur d'un million d'euros. Et là, coup de théâtre : Areva, « *qui devait participer à la cagnotte à hauteur de 300.000 euros, au prorata de sa participation* », refuse de mettre la main à la poche, faisant capoter l'opération. « *Je n'ai pas compris cette décision sur le moment*, commente M. Victor. *L'UIGM avait été fondée par Framatome, qui est l'ancêtre d'Areva. Pourquoi Areva l'abandonnait-elle à Bolloré ? Ce conseil d'administration était une mise en scène, qui ne pouvait s'interpréter autrement que par la connivence entre Bolloré et Areva.* »



Rapport du Conseil
d'Administration à
l'assemblée générale
extraordinaire du
28 mars 2003



Procès-verbal de l'as-
semblée générale ex-
traordinaire du
28 mars 2003



Procès-verbal de la
réunion du conseil
d'administration en
date du 28 mars 2003

L'offre de reprise à 800.000 euros de Bolloré acceptée par le tribunal de commerce

En avril 2003, Areva refusant de participer à l'augmentation de capital, l'UIGM est pla-

cée en redressement judiciaire. « *Je cessais dès les premiers jours de la phase d'observation toute relation avec France Essor pour me consacrer à l'administration de la société et à la recherche de repreneurs* », raconte M. Victor.



Lettre de Jean-François Victor à Anne Lauvergeon, 31 octobre 2006

Mais le 31 juillet 2003, le tribunal de commerce de Chalon-sur-Saône accepte l'offre de reprise présentée par France Essor.



Tribunal de commerce de Chalon-sur-Saône - Deuxième chambre - Jugement du 31-07-2003

Pour le précédent actionnaire principal de l'UIGM, c'est « *un tour de passe-passe. Bolloré détenait moins de 50 % du capital de l'UIGM et M. Victor faisait le complément pour qu'il détienne la majorité des parts. M. Bolloré s'est fâché avec M. Victor, devenant ainsi actionnaire minoritaire, et il pouvait se présenter comme Zorro qui allait sauver l'entreprise que d'autres avaient mal géré* ».

Le groupe de Michel-Yves Bolloré met donc la main sur l'UIGM pour la modique somme de 800.000 euros. Ce même mois de juillet, **il acquiert Creusot Forge et 25 % de l'aciérie Creusot Métal**, cédés par le groupe sidérurgique Arcelor. « *Il a repris la forge pour zéro euro, et probablement avec une prime de fonctionnement pour garantir la poursuite de l'activité* », indique M. Victor.

En 2006

Areva rachète Sfarsteel à France Essor
pour 170 millions d'euros



France Essor - Rap-
port général des com-
missaires aux
comptes - Exercice
clos le 31 décembre
2006

« Cette opération est stratégique, se félicite alors Vincent Maurel, président d'Areva NP, dans un communiqué diffusé le 8 septembre 2006. A l'heure de la relance de la construction de nouvelles centrales nucléaires, les pièces forgées sont essentielles pour garantir la qualité et la livraison des équipements nucléaires dans les délais et à des prix compétitifs. »

« Areva avait en tête que l'opération de grand carénage de l'ensemble des installations nucléaires – dont le montant était chiffré à 55 milliards d'euros en 2025 – allait supposer de reforcer certains éléments des centrales, analyse Raymond Avrillier, de l'association de lutte contre la corruption Anticor. Il y avait aussi l'opération EPR avec la réalisation du couvercle et du fond de cuve. En 2006, une dizaine d'EPR étaient prévus. » Ainsi, dès mai 2004, Nicolas Sarkozy, alors ministre de l'Économie, présentait un projet de loi d'orientation sur l'énergie qui réaffirmait la primauté de l'énergie nucléaire et confirmait la fabrication du premier EPR français, pour un déploiement industriel de cette nouvelle génération de réacteurs « dès 2020 ».

Au total, Michel-Yves Bolloré a fait une belle opération. Il avait acquis la Sfar et la Civad [3] « pour la somme de 63 millions de francs soit un peu moins de dix millions d'euros », selon M. Victor. Il avait obtenu Creusot Forge pour zéro euro et payé 809.000 euros pour acheter UIGM. Plus-value : 159 millions d'euros environ en six ans.

Le 15 mai 2007, quelques mois après cette fructueuse transaction, le *Journal officiel du Grand-Duché de Luxembourg* enregistre la création par Michel-Yves Bolloré de la société Stelarlux, au capital de 31.000 euros. Le Luxembourg était alors - et est resté - un paradis fiscal.

Miracle de la vie économique : en 2008, le bilan de la société luxembourgeoise présentait un actif de... 130 millions d'euros. Un chiffre qui n'allait pas varier l'année suivante, comme si la société était un tranquille placement.

Un changement d'avis peu convaincant



L'atelier d'usinage des sites Areva.

En tout cas, le rachat d'UIGM en 2006 par Areva a provoqué la stupéfaction de Jean-François Victor, qui connaissait l'état de délabrement de l'outil industriel. A partir de fin mars 2003, alors qu'il cherchait des repreneurs, il avait rencontré le vice-président d'Areva, « *parce qu'il me semblait logique que le groupe cherche à sécuriser ses approvisionnements en pièces mécaniques de grandes dimensions.* » Mais « *la réponse péremptoire était que "la mécanique n'est pas le métier d'Areva"* », rapporte-t-il.

Pourquoi Areva a-t-il changé d'avis trois ans plus tard ? Réponse laconique de Jacques-Emmanuel Saulnier, porte-parole et chargé de mission auprès de Anne Lauvergeon, dans un courrier adressé à M. Victor le 27 novembre 2006 : « *Le caractère stratégique de cette opération (...) l'était moins en 2003, au regard du coût, à l'époque, du baril de pétrole et des incertitudes pesant encore sur la relance de la construction de nouvelles centrales nucléaires.* » (Voir ci-dessous.)



Un argument peu convaincant au regard du calendrier. Début avril 2003, Areva remettait son offre à la Finlande pour la construction d'un EPR à Olkiluoto, dont la vente fut finalisée le 18 décembre 2003. En mai 2003, un rapport de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques préconisait le lancement immédiat du programme EPR français.



La centrale d'Olkiluoto, en Finlande. Avec l'EPR (en simulation informatique) à gauche : son contrat a été signé dès décembre 2003.

Au-delà de la question du rachat se pose celle de son montant. Pour évaluer la valeur d'une entreprise, une méthode dite « *mixte* » consiste à calculer sa valeur patrimoniale (ses fonds propres, calculés sur la base de son capital social et de son résultat net) et à la pondérer à l'aide d'un « *goodwill* » qui va déterminer sa valeur de marché. « *Le goodwill va au-delà d'une évaluation statique de la valeur de l'entreprise en évaluant le potentiel de l'entreprise et ses revenus futurs* », explique à *Reporterre* le journaliste économique Mathias Thepot.

Comment Michel-Yves Bolloré a-t-il justifié une telle augmentation de la valeur de marché de Creusot Forge et UIGM entre 2003 et 2006 ? Dans un article daté du 15 septembre 2005, *L'Usine nouvelle* signalait que le groupe Sfarsteel conduisait « *sur cinq ans un programme de 15 millions d'euros d'investissements pour augmenter sa capacité de production* ».

« Bolloré a fait un bon coup ! »

En fait, nous indique Jean-Luc Mercier, délégué CGT au Creusot, usineur à la Sfar entre 2003 et 2006, « *il est vrai que des investissements ont été réalisés sous Bolloré : achat de machines, réfection du toit, etc. Mais Bolloré était loin d'avoir investi 170 millions d'euros !* ».

Autre argument : le groupe Sfarsteel s'est vu confier la fabrication du fond de cuve et de la calotte de l'EPR de Flamanville. « *Bolloré a fait des pieds et des mains pour qu'on lui confie la réalisation de la cuve et du couvercle de l'EPR de Flamanville, assure Jean-François Victor. Il a tout fait pendant les négociations pour justifier le montant de sa spéculation. Et la mise en fabrication de pièces essentielles du futur EPR était un argument souverain.* »



Jean-Luc Mercier, délégué CGT au Creusot (à gauche) et Jean-Luc Moine, élu CGT au comité d'entreprise de Creusot-Forge.

Le document de référence de 2007 d'Areva présente néanmoins des éléments troublants. On peut y lire que « *le chiffre d'affaires de Sfarsteel s'est élevé à 41 millions d'euros en 2006* ». Il est en outre précisé que « *cette opération a dégagé un écart d'acquisition initial de 101 millions d'euros* ». Le document indique même un « *ajustement du goodwill lié à l'acquisition de Sfarsteel pour 15 millions d'euros* » supplémentaires au 31 décembre 2007 (voir ci-dessous).



« En général, le goodwill représente la moitié du prix de vente, précise Mathias Thepot. Là, c'est plus de la moitié. C'est incroyable : Areva refuse de recapitaliser et de racheter en 2003, et il rachète avec un goodwill de plus de 100 millions d'euros trois ans plus tard ! Cela veut dire qu'Areva, en achetant le groupe, avait des perspectives de rentrée d'argent très importantes et était optimiste pour l'avenir. » Même surprise du côté de l'ancien actionnaire majoritaire de l'UIGM en 2001-2002 : « Quand on voit le prix du rachat du groupe de Bolloré par Areva, c'est hallucinant. C'est dix fois le prix ! »

« Il y a eu collusion entre une partie de l'état-major d'Areva et Michel-Yves Bolloré. »

Optimisme exagéré d'Areva ou motivations moins avouables ? Pour Jean-François Victor, « il y a eu collusion entre une partie de l'état-major d'Areva et Michel-Yves Bolloré. » Il a eu le déclic le 23 février 2017, lorsque Gérard Arbola a été mis en examen dans le cadre de l'enquête sur l'affaire Uramin et qu'à cette occasion, sa photo a été publiée dans la presse. M. Arbola était membre du directoire et directeur général délégué d'Areva en 2007, lorsque le groupe a racheté pour 1,8 milliard d'euros Uramin, une entreprise canadienne d'exploitation minière de l'uranium dont les gisements se révéleront inexploitable. Montant de la perte pour Areva, 1,5 milliard d'euros.

Or Gérard Arbola n'était pas un inconnu pour M. Victor. « En juin 2002, à l'issue d'une messe à l'église Saint-Honoré-d'Eylau en hommage au fondateur de l'Opus dei, Michel-Yves Bolloré m'a proposé de l'accompagner à un cocktail chez des amis. Bolloré s'est abstenu des présentations, je ne savais donc pas chez qui j'étais. La maîtresse de maison, qui se confirmera être Christine Duval, un des plus grands noms de la métallurgie française [et l'épouse de Gérard Arbola], a fait preuve à mon égard de beaucoup d'empressement. Je suis sorti de ce cocktail avec l'impression que je n'avais rien à faire dans cette assemblée de pieux capitaines d'industrie, mais que j'avais été soumis à quelque chose comme un examen de passage. Découvrant bien plus tard son visage à l'occasion de sa mise en examen, j'ai compris que Bolloré m'avait proposé pour ce poste en liaison et avec l'accord d'Arbola. »

Sans avoir assisté à ce genre de scène, le précédent actionnaire majoritaire de l'UIGM, M. Lajugie, parle lui aussi « d'entente » : « Quand je me suis pointé à l'assemblée générale de l'UIGM, pour l'agrément du nouvel actionnaire Bolloré, j'ai vu que le représentant de Framatome et Bolloré discutaient ensemble depuis un moment. A l'évidence, ils s'entendaient bien. »

Selon M. Victor, MM. Bolloré et Arbola sont liés car tous deux catholiques très pratiquants. « Bolloré m'a proposé de m'introduire à l'Opus dei, dont il est membre surnuméraire », raconte M. Victor. De son côté, Gérard Arbola a dirigé la communauté de l'Emmanuel de 1986 à 1995 et a été membre du conseil pontifical pour les laïcs de

1990 à 2000. « Ils se connaissaient via l'Opus dei ou d'autres oeuvres chrétiennes à tendance intégriste, assure M. Victor. Bolloré et moi avons créé un groupe de prière à Saint-Honoré-d'Eylau. Gérald Arbola n'en faisait pas partie mais c'était dans sa paroisse. On y trouvait David Guillon, futur PDG de Sfarsteel et par ailleurs membre de la communauté de l'Emmanuel. »

M. Victor rappelle les propos du ministre de l'Economie et des finances Bruno Le Maire, lors de son intervention **devant la commission des finances du Sénat le 12 juillet**. Parlant de la façon dont Areva avait été géré, le ministre jugeait : « Ce n'est même pas de la mauvaise gestion, c'est de la dissimulation systématique. (...) Ce qui s'est passé sur Areva est proprement scandaleux : la connivence, la connaissance des uns et des autres, l'absence de contrôle de l'Etat. »



Bruno Le Maire : « Ce qui s'est passé sur Areva est proprement scandaleux. »

Contacté à deux reprises, Michel-Yves Bolloré n'a pas voulu répondre aux questions de *Reporterre*.

Derrière la transaction entre lui et le groupe nucléaire, il n'y a pas seulement un enjeu financier et de « *gestion indigente des deniers publics* », pour reprendre un autre terme de M. Le Maire, mais aussi de sûreté nucléaire. Car l'usine du Creusot est impliquée dans le réacteur nucléaire EPR de Flamanville, dont plusieurs des pièces ne répondent

pas aux normes de sûreté contrôlées par l'Autorité de sûreté nucléaire.

Y a-t-il un lien entre le passage des usines du Creusot sous la direction de M. Bolloré et les défauts de l'EPR ? Pour le savoir, **lisez la suite de notre enquête** : [Derrière le fiasco de l'EPR, les errements du Creusot sous la responsabilité de M. Bolloré et d'Areva](#)

- [À suivre demain](#)

Vous avez aimé cet article ? [Soutenez Reporterre.](#)

[1] Société des établissements Etienne Boffet, basée à Chauffailles, en Saône-et-Loire.

[2] A ce moment, Sfarsteel réalisait « *plus de la moitié de [son] activité dans le nucléaire, avec pour principal donneur d'ordres Areva, qui représente 67 % de [ses] commandes* », indiquait [au quotidien Les Echos](#) David Guillon, PDG de Sfarsteel, le 19 juin 2006.

[3] Areva revendra la Sfar et la Civad à une PME, Sotralentez, le 13 décembre 2007.

Source : Émilie Massemin pour *Reporterre*

Dessin : © Jean-Benoit Meybeck/*Reporterre*

Infographies : © Moran Kerinec/*Reporterre*

Photos : © Émilie Massemin/*Reporterre* sauf

. Bolloré : blog de Jean-François Victor sur [Mediapart](#).

. Eglise Saint-Honoré d'Eylau : [Wikipedia](#)

. Centrale d'Olkiluoto : [Wikipedia](#)

. Bruno Le Maire, lors de son audition devant la commission des finances du Sénat le 12 juillet ([Youtube](#))

Documents disponibles



Protocole de cession d'actions UIGM



Procès-verbal de l'assemblée générale mixte du 10 janvier 2003



Rapport du Conseil d'Administration à l'assemblée générale extraordinaire du

28 mars 2003



Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 28 mars 2003



Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration en date du 28 mars 2003



Tribunal de commerce de Chalon-sur-Saône - Deuxième chambre - Jugement du 31-07-2003



« L'affaire UIGM ou le monde impitoyable des affaires... », La renaissance, 8 août 2003



France Essor - Rapport général des commissaires aux comptes - Exercice clos le 31 décembre 2006



« Sfarsteel. Ce sera un gros avantage pour Areva dans les années à venir », Le journal de Saône-et-Loire, vendredi 16 juin 2006



Lettre de Jean-François Victor à Anne Lauvergeon, 31 octobre 2006



Lettre de Jacques-Emmanuel Saulnier à Jean-François Victor, 27 novembre 2006



Document de référence 2007 - Areva